



INFO PRESSE

Date : 16/05/2025

Chambéry labellisée « Ville à Vélo du Tour de France » avec l'obtention de 3 vélos

À deux mois et demi du passage du Tour de France Femmes à Chambéry, la Ville de Chambéry et la communauté d'agglomération de Grand Chambéry viennent de se voir attribuer le label "Ville à vélo du Tour de France" niveau 3 sur 4, une distinction nationale qui récompense les collectivités engagées dans le développement de la pratique cyclable sur leur territoire.

Attribué par Amaury Sport Organisation (A.S.O.), organisateur du Tour de France, le label « Ville à Vélo » distingue les collectivités ayant accueilli au moins une étape du Tour – masculin ou féminin – et qui mettent en œuvre des politiques actives en faveur du vélo. L'évaluation s'appuie sur un ensemble de critères couvrant les multiples usages du vélo : mobilité quotidienne, loisirs, pratique sportive et accès à la compétition.

Créé en 2021, ce label vise à valoriser les villes qui développent une stratégie cyclable ambitieuse, cohérente et durable. En rejoignant le réseau des 189 collectivités labellisées, Chambéry réaffirme son engagement pour une mobilité plus écologique, plus accessible et tournée vers l'avenir.

Des réalisations concrètes pour les usagers

Dès les années 1970, Chambéry se distingue comme l'une des premières « Cités des deux roues ». L'élaboration d'un schéma directeur cyclable dès 2002 a permis de construire un réseau cohérent, performant et sécurisé, inscrit dans une vision de long terme. Ce réseau s'appuie sur une concertation étroite avec les habitants et les associations.

Parmi les nombreuses avancées réalisées au cours des dernières années :

- La piste bidirectionnelle de l'avenue des Ducs (2022-2023), comblant un maillon structurant de la traversée de Chambéry ;
- Le réseau des Pistes Bleues, lancé en 2024, avec 9 axes principaux jalonnés de plus de 1 200 panneaux et 132 bornes d'information ;
- L'opération Caffé-Monge à l'été 2025, qui pérennise et améliore les aménagements provisoires réalisés pendant la crise sanitaire ;
- Le renforcement massif du stationnement vélo, avec 500 arceaux supplémentaires installés entre 2022 et 2023, et 500 nouveaux prévus en 2025, répartis dans tous les quartiers de la ville .
- L'équipement des parkings en ouvrage avec des locaux à vélos sécurisés, connectés au réseau de transport et à la Vélostation.

Aujourd'hui, 70 % des habitants de l'agglomération accèdent à une piste cyclable en moins de 5 minutes, et la fréquentation a augmenté de 38 % entre 2019 et 2024.

Un budget en forte progression

L'ambition se traduit également dans les moyens : en 2025, le budget cyclable de Grand Chambéry passe de 1,2 à 1,6 million d'euros. À cela s'ajoutent les investissements intégrés dans les projets d'aménagement urbain, pour que chaque requalification bénéficie aux cyclistes.

Un système vélo complet et accessible

La Vélostation, en cœur de ville et au pied de la gare, constitue un modèle national, avec 1 000 vélos en location (mécaniques, électriques, cargos), 900 places de stationnement sécurisé, une vélo-école, des services d'entretien, de marquage, et un accompagnement personnalisé. Ses actions éducatives (Savoir rouler à vélo, Défi des écoliers, Vélotour...) mobilisent chaque année des milliers d'enfants et de familles. La Vélostation est opérée par la société publique locale Écomobilité dont l'actionnaire majoritaire est Grand Chambéry.

« Après notre classement parmi les premières villes cyclables de France au baromètre de la FUB, cette nouvelle labellisation vient conforter le rôle moteur de Chambéry et de Grand Chambéry dans la promotion du vélo comme mode de déplacement, mais aussi comme facteur d'activité physique, d'attractivité touristique et de rayonnement. L'accueil du Tour de France Femmes en 2025 en est une illustration forte. » explique Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de Grand Chambéry.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr